

* Pour fins de comparaison et d'uniformité, l'actif théorique, dans chaque cas, a été évalué selon le taux d'intérêt utilisé. De plus, le passif actuariel comprend les réserves pour les augmentations salariales anticipées jusqu'à 1983, pour nous permettre de comparer le numéro 1a) avec la question n° 2380 partie 1 et le numéro 2a) avec la question n° 2380 partie 2d).

La prime comprise dans la valeur de l'actif théorique ainsi que la réserve spéciale, dans chaque cas, sont comme suit:

| | Prime sur l'actif | Réserve spéciale |
|-----------------------|--------------------------|------------------|
| 1. a) ci-dessus | Escompte de 879 millions | 218 millions |
| 1. b) et c) ci-dessus | Escompte de 879 millions | 347 millions |

2. Voici les taux de contribution de l'employeur exprimés en pourcentage des contributions réelles de l'employé.

| Hypothèses comme en | Multiple*—Employeur |
|-----------------------|---------------------|
| 1. a) ci-dessus | 45 p. 100 |
| 1. b) et c) ci-dessus | 110 p. 100** |

*Ces chiffres seront sujets à modification lorsque les taux de contribution au RPC/RRQ seront augmentés au-dessus de 3.6 p. 100 des gains cotisables.

**Pour fins de comparaison avec la question 2380 partie 2.c)(ii), 2.d) et 3, on a présumé que les employés contribuent au Compte de pension de retraite de la fonction publique pour un total de 7.5 p. 100 de leur rémunération, moins les contributions au RPC/RRQ (c'est-à-dire, y compris la contribution de 1.100 liée aux prestations de retraite supplémentaires) et que toutes les prestations sont versées à même le Compte.

3. Il ne semble pas y avoir de façon de déterminer un montant équivalent à une réduction du taux de contribution de l'employeur dans un avenir prévisible.

Note: Les hypothèses utilisées pour ces calculs supposent qu'il n'y a pas d'augmentation des traitements à cause de l'avancement.

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DES FEMMES LATINO-AMÉRICAINES

Question n° 3697—M. Gamble:

1. Qui a participé à la Deuxième conférence des femmes latino-américaines tenue à Winnipeg les 28 et 29 novembre 1981 et subventionnée par le secrétariat d'État et, dans chaque cas, quel organisme représentaient-ils?

2. Qui a demandé une subvention pour la conférence et à quel organisme étaient-ils affiliés?

3. Quel a été le montant de la subvention?

4. La subvention couvrait-elle le coût total de la conférence et sinon, quels ont été les autres sources de financement et les montants en cause?

5. a) Quels participants provenaient de l'étranger et, dans chaque cas, de quel pays, b) en fonction de quoi a-t-on accordé des visas à des participants étrangers?

6. Y avait-il des Cubains parmi les participants et, le cas échéant, avaient-ils fui la tyrannie communiste ou représentaient-ils le gouvernement communiste cubain?

7. Y avait-il des Salvadoriens parmi les participants et, le cas échéant, étaient-ils partisans ou adversaires du gouvernement anticommuniste du Salvador?

Questions au Feuilleton

8. Y avait-il des participants d'origine chilienne et, le cas échéant, étaient-ils partisans du présent gouvernement anticommuniste ou de l'ancien gouvernement marxiste Allende au Chili?

M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Le secrétariat d'État et le ministère des Affaires extérieures m'informent comme suit:

1. Comme cette conférence n'avait pas été organisée par le gouvernement fédéral, le secrétariat d'État et le ministère des Affaires extérieures ne connaissent pas les noms des personnes qui y ont assisté. Voici cependant la liste des organismes invités à y participer: Provincial Council of Women, Manitoba; Young Women Canadian Association, Winnipeg; Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, Winnipeg; Manitoba Provincial Council of Women; Manitoba Federation of Labour, Equal Opportunity Committee; Manitoba Action Committee on the Status of Women; Chilean Canadian Cultural Centre, Women's Committee, Winnipeg; Manitoba Council for International Cooperation; International Centre, Winnipeg; Match Internation, Winnipeg; Oxfam, Winnipeg; Chilean Information Centre, Winnipeg; Committee of Solidarity with Latin America, Winnipeg; Église unie, Winnipeg; Nellie McClung Theatre, Winnipeg; Nouveau parti démocratique, Comité de la situation de la femme, Winnipeg; La Voix des femmes, Winnipeg; Association of United Ukrainian Canadians, Women's Branch 224, Winnipeg; Congress of Canadian Women, Winnipeg; Manitoba Peace Council; Pregnancy Information Centre, Women Health Clinic, Winnipeg; Community Task Force on Maternal and Child Health, Winnipeg; Central America Solidarity Committee, Winnipeg; Indian Metis Friendship Centre, Winnipeg; United Church, Winnipeg Presbitery; Canadian Catholic Organization for Development and Peace, Winnipeg; United Jewish People Organization, Winnipeg; Bureau de la condition féminine, ministère du Travail du Manitoba; Red River Community College, Women's Coordinator, Winnipeg; Lombard Jaycees, Winnipeg; Women and the Law, Winnipeg; Syndicat national des cultivateurs, Winnipeg; Menonite Central Committee, Winnipeg; Manitoba Metis Federation; Metis Women's Association, Winnipeg; Women Employment Service, Winnipeg; Association canadienne pour les Nations Unies, Winnipeg; Religious Society of Friends, Winnipeg; La Ligue des femmes du Québec; Conseil de la Paix du Québec; Calgary Chilean Association; La Voix des femmes, section de Calgary; La Voix des femmes, section de Toronto; La Voix des femmes, section de la Colombie-Britannique; Église catholique, Saskatoon; Learning Centre of Quebec; Solidarity with Democratic Chile Committee, Toronto; Toronto Chilean Association; Regina Chilean Association; Saskatoon Chilean Association; Edmonton Chilean Association; Montreal Chilean Association; Vancouver Chilean Association.

2. C'est M^{me} Elizabeth Willcock, directrice générale du Citizenship Council of Manitoba, qui a demandé la subvention. Cet organisme est affilié à la Citizenship Federation of Canada.

3. Le montant de la subvention était de \$4,650.